



De fontaines en fontaines

A travers le Brabant wallon

En voiture ou en vélo (circuit N° 1 - +/-50 km)

Vous avez aimé le circuit « De fontaines en fontaines » qui vous a fait découvrir le patrimoine des fontaines de Nivelles ? Alors en route maintenant pour la découverte des fontaines du Brabant wallon au départ de la Grand 'place de Nivelles.

L'Office du Tourisme de Nivelles vous invite à découvrir un premier circuit qui vous mènera de Nivelles à La Hulpe soit environ 45 km en voiture ou en vélo.

Démarrage au pied de la Fontaine du « Perron » située sur la Grand-Place de Nivelles.

- **Sortir de Nivelles**
-  Au rond-point, prendre la 1ère sortie
-  Puis immédiatement, prendre à gauche: **Rue Seutin**
-  Prendre à droite: **N27a / Boulevard de la Batterie**
-  Prendre à gauche: **Rue des Combattants**
-  Succession de virages sur 0.8 km
- Continuer sur : **N28 / Rue Henri Pauwels**
-  Vitesse limitée à 30 km/h
-  Prendre à gauche: **Chemin de Baudémont à Ittre**

LA POMPE DE BAUDEMONT A ITTRE



Au centre du hameau de Baudémont, perdu au milieu des champs, la pompe néo-classique est une pompe coulée aux forges Renson et Cie de Montigny-le-Tilleul. La pompe se trouve dans un parterre de fleurs circulaire réalisé avec des pavés. Le tout a été revalorisé lors de l'Année des fontaines en 1990.

Le bras dessine une belle arabesque avec retour, amenant ainsi le pommeau à hauteur de bras.

- Continuer sur : **Rue de Baudémont**
-  Succession de virages sur 0.2 km
- A proximité de **Ittre**, Prendre à gauche: **Rue de la Procession**
- **Traverser Ittre**
-  Descente dangereuse sur 0.3 km
-  Prendre à droite: **Rue de la Procession**
-  Prendre à gauche: **N280 / Rue Basse**
-  Vitesse limitée à 30 km/h
-  Au rond-point, Rue Basse, prendre la 2nde sortie: **Rue Émile Montois**
- Continuer sur : **Rue des Châtaigniers**
-  Vitesse limitée à 50 km/h sur 0.7 km

- Sortie de Ittre
- Continuer sur : **Rue des Châtaigniers** 
- Prendre à droite: **Rue de Braine-le-Château**
- Continuer sur : **Rue Auguste Latour**
- **Entrer dans Braine-le-Château**
- Continuer sur : **Rue Marcel Plasman**
-  Prendre à gauche: **Rue Mont Olivet**
-  Prendre à gauche: **Rue des Commerçants**
- Continuer sur : **Grand'Place**

LE PILORI A BRAINE-LE-CHÂTEAU

Le Pilon de Braine-le-Château servit de fontaine avant la guerre de 1914 et est le plus original des piloris de Belgique de par son lanterneau qui lui donne un étage gracieux. Il fut érigé au milieu de la place Maximilien de Hornes afin d'y exposer les criminels. On peut d'ailleurs lire sur la banderole de pierre qui fait le tour du chapiteau l'inscription suivante : « Maximilien de Hornes, seigneur de Gaesbeek, chevalier de l'ordre de l'empereur 1521 ».



Les deux bacs en pierre attendant à la base furent installés en 1847 suite à une restauration. Une pompe, aujourd'hui disparue, fut installée également à la base du pilori. Cette base se compose d'un socle hexagonal à quatre niveaux où est posée la base moulurée qui supporte la colonne à fût lisse.

Le chapiteau est surmonté aux angles de l'hexagone par six colonnettes qui reprennent en ton mineur le socle inférieur. La balustrade de la « lanterne » est portée par des arcs trilobés surmontant les colonnettes. Sauvé par miracle des révolutionnaires en 1794 grâce à l'intervention énergique du dernier bailli de la ville, Justinien Thienpont, le pilori fut menacé une fois encore en 1838 par les démolisseurs. Cependant, un arrêté royal de 1841 le sauva définitivement du vandalisme. La dernière restauration en date eu lieu en 2019. Lors de cette restauration et afin de rétablir la silhouette inhérente à sa fonction primitive, il fut ajouté une colonnette centrale et une toiture réalisée avec des tôles métalliques triangulaires et insertion des armoiries de Maximilien de Hornes.

- **Sortir de Braine-le-Château**
- Continuer sur : **Grand'Place**
-  Prendre à droite: **N246**
-  Prendre à droite: **N28**
-  Vitesse limitée à 50 km/h sur 0.2 km
- **Sortie de Braine-le-Château**
- Continuer sur : **N246**
-  Vitesse limitée à 50 km/h
-  Vitesse limitée à 50 km/h sur 1.7 km

-  N246 Radar de vitesse fixe (70 km/h)
-  Vitesse limitée à 50 km/h sur 0.3 km
- A **Braine-l'Alleud**, continuer tout droit
-  Au rond-point, Chaussée d'Alseberg, prendre la 3ème sortie: **Chaussée d'Alseberg**
-  Vitesse limitée à 50 km/h sur 0.3 km
-  Virage à droite
- Continuer sur : **Chaussée d'Alseberg**
-  Vitesse limitée à 50 km/h

EL GAMIN QUI PICHE A BRAINE L'ALLEUD

Si vous vous baladez le long de la Chaussée d'Alseberg (N° 167) et que vous tombez sur le Manneken-Pis, il ne s'agit pas d'un trou dans l'espace temps qui vous amène Rue de l'Étuve à Bruxelles ! En effet, dans le quartier de l'Estrée, vous trouverez une copie conforme de notre célèbre Manneken-Pis !

Ce dernier a été nommé El Gamin qui Piche qui signifie "Le gamin qui pisse" en wallon. Arrivée en 1926 à Braine l'Alleud et installée en 1928 à son emplacement actuel, cette statuette provient de la boutique du Manneken Pis à Bruxelles ! En effet, des habitants de Braine l'Alleud avaient pour habitude d'aller se soulager dans la cour du café où ils se réunissaient et décidèrent d'acheter et d'y installer une copie du célèbre ketje de Bruxelles ! Suite au succès de la statuette, un monument fut érigé en 1928, payé par la Commune et les habitants. Le monument a été réalisé par l'architecte Victor Dubrulle.



En 2004, elle fut volée et détériorée et fut remplacée quelques mois plus tard. L'année suivante, de nouveaux dégâts furent commis et il fallut attendre de nouveau quelques mois pour la retrouver. En 2016, elle fut détachée de son socle et remise en place en 2017.

Les couleurs présentes derrière lui sont celles du quartier de l'Estrée.

- Revenez au rond-point, prendre la 1ème sortie: **N246 / Chaussée Bara**
- Continuer sur : **N246 / Chaussée Bara**
-  Au rond-point, Rond-Point de la Souveraine, prendre la 3ème sortie: **Boulevard de la Cense**
-  Au rond-point, Rond-Point de la Cense, prendre la 2nde sortie: **Boulevard Henri Rolin**
- Continuer sur : **Drève Richelle**
-  Vitesse limitée à 30 km/h sur 0.3 km
-  Continuer à gauche: **Drève Richelle**
- Continuer sur : **Drève Richelle**
-  Au rond-point, Rond-Point du Vert-Coucou, prendre la 2nde sortie: **N253 / Chaussée de Louvain**
- Sortie de Waterloo
- **Traverser Ransbeck**
- Continuer sur : **N253 / Chaussée de Louvain**
-  Prendre à droite: **Rue des Saules**
- Continuer sur : **Route des Marnières**
-  Vitesse limitée à 50 km/h
- Sortie de Ransbeck
- Continuer sur : **Route des Marnières**
-  Route des Marnières Radar de vitesse fixe (70 km/h)

- **Entrer dans Ohain**
-  Au rond-point, Rue du Try Bara, prendre la 1ère sortie: **N271**
- **Arrivée: Ohain, Place Communale**

LA FONTAINE MASCART A OHAIN



La fontaine Mascart a été élevée à la demande de la famille Mascart pour célébrer les trois frères, Antoine, Louis et Julien, respectivement bourgmestre, médecin et avocat dans la commune au siècle passé. Des plaques de bronze à leur effigie sont rapportées sur la colonne. Au-dessus de celle-ci, un serpent, symbole de la médecine, s'enroule autour d'une vasque.

Restaurée lors de l'année des fontaines en 1990, elle ne dispense son eau qu'à de rares occasions (mariage, évènements...).

- **Sortir de Ohain**
- Continuer sur : **N271 / Place Communale**
- Sortie de Ohain
- 0.5km - 00h00
- Continuer sur : **N271**
-  Succession de virages sur 0.8 km
- **Traverser Lasne**
-  Prendre à gauche: **Rue de la Lasne**
-  Rue de la Lasne (Lasne) Radar de vitesse fixe (50 km/h)
- Sortie de Lasne
- Continuer sur : **Rue de la Lasne**
-  Au rond-point, Rue de la Lasne, prendre **rue de l'Eglise / N271** jusqu'au prochain rond-point.
- **Arrivée: au rond-point à gauche la fontaine « La Coulette »**

LA COULETTE A LASNE-CHAPELLE SAINT LAMBERT

A hauteur de la Chapelle Saint-Lambert, la fontaine de « La Coulette se compose d'un large mascarón cracheur décoré de feuilles d'eau rayonnantes qui dispensait encore son eau d'un débit qui ne faiblissait pas. Le mascarón occupe la partie haute de la fontaine et est flanqué de deux lourdes et larges volutes qui monumentalisent l'ensemble.

L'eau n'y coule plus depuis quelques années bien que la commune de Lasne ait essayé à plusieurs reprises de raviver la fontaine, cette dernière se tarissait rapidement.



- Revenez sur vos pas **N271 / Rue de l'Église**
-  Prendre à droite: **Rue de la Lasne**
-  Rue de la Lasne (Lasne) Radar de vitesse fixe (50 km/h)
- Sortie de Lasne
- Continuer sur : **Rue de la Lasne**
- Prendre à gauche: **Rue du Pont**
-  Vitesse limitée à 50 km/h sur 0.6 km
- A proximité de **Rixensart**, Prendre à droite: **Route du Ry Beau Ry**
- A l'intersection de la Route du Ry-Beau-Ry, de la Route de Renipont et de la Rue du Pont se trouve la Fontaine de Renipont

LA FONTAINE DE RENIPONT (OHAIN)



La fontaine est constituée d'une dalle de pierre monolithe. Son profil est galbé, avec moulures, épis et volutes.

Deux garde-fous en fer forgé sont placés de chaque côté de la fontaine pour éviter les chutes dans le fossé. Le trop-plein rejoint deux étangs proches.

Lors de sa restauration en 1990 (année des fontaines) le fossé a été rebouché au moyen d'une grosse canalisation en béton et le tout a été remblayé de terre afin d'y planter des végétaux. Le trottoir, jadis en terre, a été recouvert de Klickers.

De nombreuses personnes viennent encore s'y approvisionner en eau malgré le panneau "eau non potable" installé par la commune d'Ohain.

-  Vitesse limitée à 30 km/h
-  Vitesse limitée à 30 km/h sur 0.2 km
-  Prendre à droite: **N271**
- Sortie de Ohain
- 1.8km - 00h02
- Continuer sur : **N271**
-  Vitesse limitée à 50 km/h sur 0.7 km
- A proximité de **Rixensart**, Prendre à gauche: **Chemin du Gros Tienne**
-  A proximité de **Genval**, Continuer à droite: **Chemin du Gros Tienne**
- Prendre à droite: **Rue du Vallon**
- Continuer sur : **Rue Colonel Montegnie**
- **Entrer dans La Hulpe**
-  Prendre à gauche: **N271 / Rue de la Bruyère**
- Continuer sur : **Rue de Genval**
-  Prendre à droite: **N253 / Rue des Combattants**

LA FONTAINE DE LA PLACE COMMUNALE A LA HULPE

Sur la place communale se trouve la fontaine inaugurée le 21 mai 2000. Elle est l'œuvre du sculpteur Albert Renard de Rochefort.

L'emplacement de la fontaine n'est pas dû au hasard. Une gravure de 1728 montre qu'à cet endroit se trouvait déjà une mare où venait s'abreuver le bétail. Cette pièce d'eau disparaît en 1848 lors qu'est érigée à sa place la première Maison communale de La Hulpe, démolie en 1964.

Au bord de la pièce d'eau se trouvent deux personnages : une fillette écrivant avec application « 2000 » et, de l'autre côté, un adolescent se prélassant à l'ombre des arbres.

Sur la face antérieure du bassin, deux pierres sont porteuses d'inscriptions. La première mentionne : 1230. La charte des Libertés remise par le Duc Henry Ier de Brabant. La Hulpe devient chef-lieu de la Mayerie qui s'étend d'Overijse et Genval à Ohain et Waterloo. La deuxième cite les bourgmestre et échevins présents à l'inauguration.



- Revenez sur vos pas : **N253 / Rue des Combattants jusqu'au feu**
-  Vitesse limitée à 30 km/h sur 0.6 km
-  Vitesse limitée à 50 km/h
- Tournez à droite aux feux

- Continuez sur la Rue de Bruxelles jusqu'à hauteur de l'entrée du Domaine Solvay.

LA FONTAINE HORTA A LA HULPE



Si le cœur vous en dit, traversez A PIED le Parc Solvay à La Hulpe pour rejoindre les anciennes écuries du château où vous pourrez admirer la POMPE HORTA.

Il s'agit ici d'un rare exemple de pompe dessinée par Victor Horta et qui ait été réalisée. Elle s'écarte de la production standard et reflète certaines tendances du courant Art Nouveau.

Elle fait partie des transformations effectuées dans le château par Victor Horta.

On retrouve la ligne caractéristique du maître tant par l'enracinement de la base que dans les modénatures en "coup de fouet" qui entourent le bec verseur, le sommet et l'extrémité du bras.

Et voilà, notre premier circuit sur les Fontaines du Brabant wallon se termine ici.

Si vous le souhaitez, rendez-vous pour effectuer le deuxième circuit (un peu plus long) qui vous mènera de Nivelles à Ottignie-Louvain-la-Neuve en passant par Genappe, Loupoigne, Héவில், Incourt, Tourinnes-la-Grosse, ...